



Quand le jardinage devient une intervention multiclientèle : une communauté se mobilise

Auteurs :	Nathalie Gosselin et Suzanne Deshaies
Collaborateur :	Marie-Ève Nadeau
Nom donné par les acteurs terrain :	Jardin Citoyen
Région sociosanitaire :	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)
Nom du territoire de RLS :	de Jonquière
Date de début des travaux :	2009
Date de début des services offerts à la population :	2010
Population ciblée :	Les sous-groupes particulièrement ciblés sont les personnes à faible revenu, les personnes aux prises avec une déficience physique ou une dépendance, les individus en réinsertion sociale ou en marge du marché du travail et la population de Jonquière
Partenaires du RLS actuellement impliqués dans l'initiative :	Table de sécurité alimentaire de Jonquière (TSAJ), Centre l'Escale (CE), Maison de Quartier de Jonquière et CSSS de Jonquière (CSSSJ) : Centre hospitalier (CH), Mission CLSC, Centre de réadaptation en déficience physique « Le Parcours » (CRDP), Centre de réadaptation en dépendance (CRD), comité des usagers (CU), Fonds de dotation Santé Jonquière inc. (FDSJ)

1. Brève description de l'initiative

D'une dimension de 48 pieds par 145 pieds, « Jardin Citoyen » est aménagé sur le terrain du centre hospitalier du CSSSJ. Il propose à la population ciblée des activités de jardinage communautaire et collectif¹. Il offre également des espaces distincts et adaptés aux conditions physiques et psychologiques de certains utilisateurs.

« Jardin Citoyen » poursuit des objectifs :

- de sécurité alimentaire;
- d'éducation pour la santé;
- d'intégration des personnes marginalisées;
- de mixité sociale;
- d'*empowerment* des personnes ciblées.

1. Communautaire : zone où chaque personne possède une parcelle. Collectif : zone où les gens cultivent collectivement et dont les récoltes sont partagées entre eux.

Cette initiative vise également la promotion du développement durable et la culture écologique, en plus de favoriser des collaborations avec les organismes du milieu.

2. Comment le projet a-t-il pris forme?

En 2008, l'adjoint au directeur général du CSSSJ développe, en collaboration avec la gestionnaire du CRD, un projet de jardin thérapeutique pour la clientèle fréquentant le CRD. Leur objectif est de favoriser la relation entre le client et le thérapeute dans un contexte autre que le bureau traditionnel. Cette expérience est le creuset de « Jardin Citoyen ».

Partir des besoins

En parallèle à cette première action, la fermeture d'un jardin communautaire à Jonquière suscite des interrogations portant sur l'importance de l'insécurité alimentaire pour la population locale et de son impact sur la santé des personnes. Une recension des besoins, réalisée dans le cadre du *Plan d'action local en santé publique* (PAL), confirme les besoins liés à l'insécurité alimentaire. C'est alors que l'idée de développer un grand jardin émerge.

L'organisateur communautaire et l'adjoint au directeur général du CSSSJ réfléchissent à un emplacement pour établir leur projet de grand jardin. C'est finalement sur les terrains de l'hôpital que leur choix s'arrête. En plus d'y installer le grand jardin, ils planifient de revitaliser cet espace afin d'offrir un espace vert aux travailleurs et aux résidents vivant à proximité.

En aménageant un lieu public, accessible à tous les citoyens de Jonquière, les deux initiateurs du jardin souhaitent favoriser la création d'un lien différent entre l'hôpital et la population. Cette volonté a été, selon l'organisateur communautaire, le fondement moteur de la nouvelle initiative. Le bien-être de la population passe par l'accès à des services, mais également à des lieux et à des ressources, précise-t-il.

Plusieurs autres idées émergent autour de ce projet qui, selon les initiateurs, offre un grand potentiel d'intervention. Par exemple, le jardin peut permettre aux clientèles du CRDP et du CRD de cultiver des végétaux, mais également de favoriser le développement des réseaux sociaux, l'*empowerment* et l'autonomie des personnes et des collectivités. En d'autres mots, le jardin est une incitation à jardiner et à prendre soin de sa santé, et la mixité de différents groupes se côtoyant favorise le vivre-ensemble et le recul de certains tabous et préjugés.

Le Comité jardin

En 2009, parallèlement à la conceptualisation de l'initiative « Jardin Citoyen », l'organisateur communautaire et l'adjoint au directeur général du CSSSJ créent un comité de travail pour lequel ils sollicitent deux membres de la TSAJ, qu'ils considèrent être des leaders dans la communauté. Le Comité jardin est composé des quatre partenaires auxquels s'ajoutent, en 2010, une écoconseillère du CSSSJ, puis le CRDP en 2011 et le CRD en 2012. Deux représentants du CU de l'hôpital ont rejoint ce comité depuis.

Les grandes étapes du « Jardin Citoyen »

Le 22 juin 2010 souligne le début de la réalisation de « Jardin Citoyen ». Avant la toute première pelletée de terre, le Comité jardin a franchi les étapes de planification, de recherche de financement et de mobilisation du partenariat suivantes :

- analyse de la situation et des besoins et recension d'écrits;
- rédaction du projet, réalisation et approbation des plans et devis;
- présentation du projet à différentes instances (CSSSJ, FDSJ, conseil d'arrondissement de Jonquière);
- démarches pour l'obtention d'une subvention;
- recherche et gestion du partenariat.

Phase 1 : Aménagement (2010)

Cette phase de démarrage nécessite un investissement d'environ 60 000 \$ et prévoit l'excavation et le façonnement du terrain, la préparation des premiers semis et l'installation des remises, des clôtures et d'une dalle centrale. L'objectif est de mettre en place l'espace de jardinage. À la fin du mois de juin 2010, 87 parcelles, ce qui correspond à un rectangle de terre d'environ 7 pieds par 3 pieds et 6 pouces, sont prêtes à être cultivées par les utilisateurs.

Phase 2 (2011)

La deuxième phase s'articule autour de la planification et de la réalisation des étapes suivantes :

- jardin adapté;
- jardin pédagogique;
- toiture reliant les deux cabanons;
- dalles de béton;
- installation des bacs de recyclage et de compostage.

Le plus grand défi auquel le Comité jardin doit faire face est le financement. Au printemps 2011, alors qu'il ne peut assurer que la réalisation de la partie pédagogique et l'achat des bacs pour la zone adaptée, un donateur anonyme fait un don de 7 000 \$. En parallèle, les membres du Comité obtiennent des subventions provenant, entre autres, de la fondation Équilibre² et de Centraide. Le financement obtenu par le PAL aide à l'animation de l'aire communautaire.

Phase 3 (2012)

L'objectif de cette phase est de concrétiser l'aménagement d'un parc intergénérationnel (sentiers bétonnés et adaptés, incluant des appareils d'exercice pour personnes âgées et handicapées), une aire de repos et une aire pour les jeunes. Le Comité amorce la recherche de financement de cette phase dès l'automne. Le PAL apporte de nouveau son support financier et les aménagements se réalisent à 70 %.

Au cours de cette phase, de nouveaux partenaires au Comité créent une nouvelle dynamique favorisant le partage de ressources. Plusieurs groupes communautaires³ profitent maintenant de ce jardin adapté à la population ciblée.

3. Qu'offre-t-on de plus à la population?

Un jardin de culture écologique

D'abord, un jardin cultivable d'une superficie totale de 6 960 pieds² divisé en 133 parcelles disponibles pour le jardinage individuel et le jardinage collectif de fines herbes (20 pieds par 35 pieds). Le site est accessible à toute la population, qui peut bénéficier également des espaces verts aménagés, mais 90 % des parcelles sont réservées aux familles et aux individus à faible revenu ou vivant une situation sociale précaire, ou encore à la clientèle d'organismes communautaires. Pour ceux-ci, le coût d'inscription est de 5 \$ par parcelle alors que pour tous les autres, il est de 20 \$.

Les utilisateurs qui ont la responsabilité de leur parcelle jusqu'à la récolte viennent cultiver sur une base régulière des légumes et des fines herbes écologiques. Chaque personne décide ce qu'elle souhaite cultiver parmi les variétés offertes de semences et de plants distribués au début de la saison. Des outils et des renseignements leur sont fournis afin que leur récolte soit abondante et en bonne santé.

2. Fondation régionale dédiée aux personnes atteintes de maladies mentales.

3. Ex. : Aînés de J.A.K., Transit, Aide-Parents Plus, Centre l'Escalpe, Association des résidents des logements municipaux de Jonquière (ARLMJ), CRD, CRDP.

Le principe du « premier arrivé, premier servi » s'applique aux deux types de clientèle. Si des espaces cultivables sont disponibles après la date des inscriptions, l'invitation est lancée à toute la population pour permettre à d'autres d'en bénéficier.

Une intervenante est présente sur les lieux 22 heures par semaine afin d'assurer le bon fonctionnement du jardin, de répondre aux questions des participants, de s'occuper de la parcelle des fines herbes, de faire le ménage des remises, etc.

À l'été 2011, 85 personnes ont jardiné, dont 3 personnes à mobilité réduite. Une quantité de près de 2 000 livres de légumes a été récoltée. En incluant les familles, 208 personnes ont savouré les légumes provenant du jardin.

Espace aménagé adapté pour les personnes à mobilité réduite

Des bacs ont été construits afin que les personnes en fauteuil roulant puissent cultiver à leur hauteur, sans difficulté. Ainsi, trois bacs de 4 pieds par 12 pieds et quatre bacs de 2 pieds par 10 pouces, divisés en treize espaces de culture, sont exploités. L'espace entre les bacs est suffisant pour faciliter les virages et les déplacements des personnes à mobilité restreinte.

Un plateau de travail

« Jardin Citoyen » offre l'opportunité à quelques personnes de réintégrer le marché du travail. Par le biais d'une entente avec le Centre local d'emploi (CLE) de Jonquière, le CE offre un support et un suivi de réinsertion en emploi dans le cadre du programme « Pass-Action ». En 2012, 5 personnes ont contribué à la vie du « Jardin Citoyen », tout en travaillant au développement d'aptitudes et d'habiletés facilitant leur entrée au marché du travail.

Vente de légumes

Cette vente est gérée par les personnes provenant du programme de réinsertion. Depuis l'été 2012, ils vendent des légumes durant une heure, une fois par semaine. De la mi-juillet jusqu'à la fin des récoltes, les employés de l'hôpital ainsi que toute la population sont invités à apporter leurs sacs réutilisables et à faire l'achat d'une variété de fines herbes et de légumes frais du jour. L'autocueillette est aussi possible.

Aire de repos et d'entraînement

Aux installations déjà sur place, une aire récréative de repos et d'entraînement pour les personnes à mobilité réduite ou ayant d'autres déficiences physiques a été ajoutée. Cette zone est également destinée à tous les employés de l'hôpital. Cette partie de terrain, jardin et aire de repos, est nommée « Oasis de paix ».

Animation et activités éducatives

« Jardin magique » propose aux enfants de moins de 5 ans des ateliers pédagogiques. Fenouil, le clown jardinier, leur apprend à semer des graines, à jardiner et à reconnaître les plantes. Au cours de la saison 2012, 82 enfants fréquentant quatre CPE ont répondu à son invitation.

Également destiné aux enfants, un livre pédagogique a été écrit par la coordonnatrice de la TSAJ. Les partenaires du Comité ont servi d'inspiration à la création des personnages.

Toute la population et les participants sont invités à participer à des ateliers d'information sur des thématiques reliées au jardinage. Par exemple, le jardinage écologique, les bienfaits d'une saine alimentation, le désherbage, les insectes nuisibles, les pollinisateurs, le couplage fleurs-légumes qui aident à repousser les insectes destructeurs, et le binage.

Des activités de bricolage ont été développées en partenariat avec l'organisme la Maison de Quartier. Ces activités visent la découverte de la récupération d'objets de la vie courante pour le jardinage.

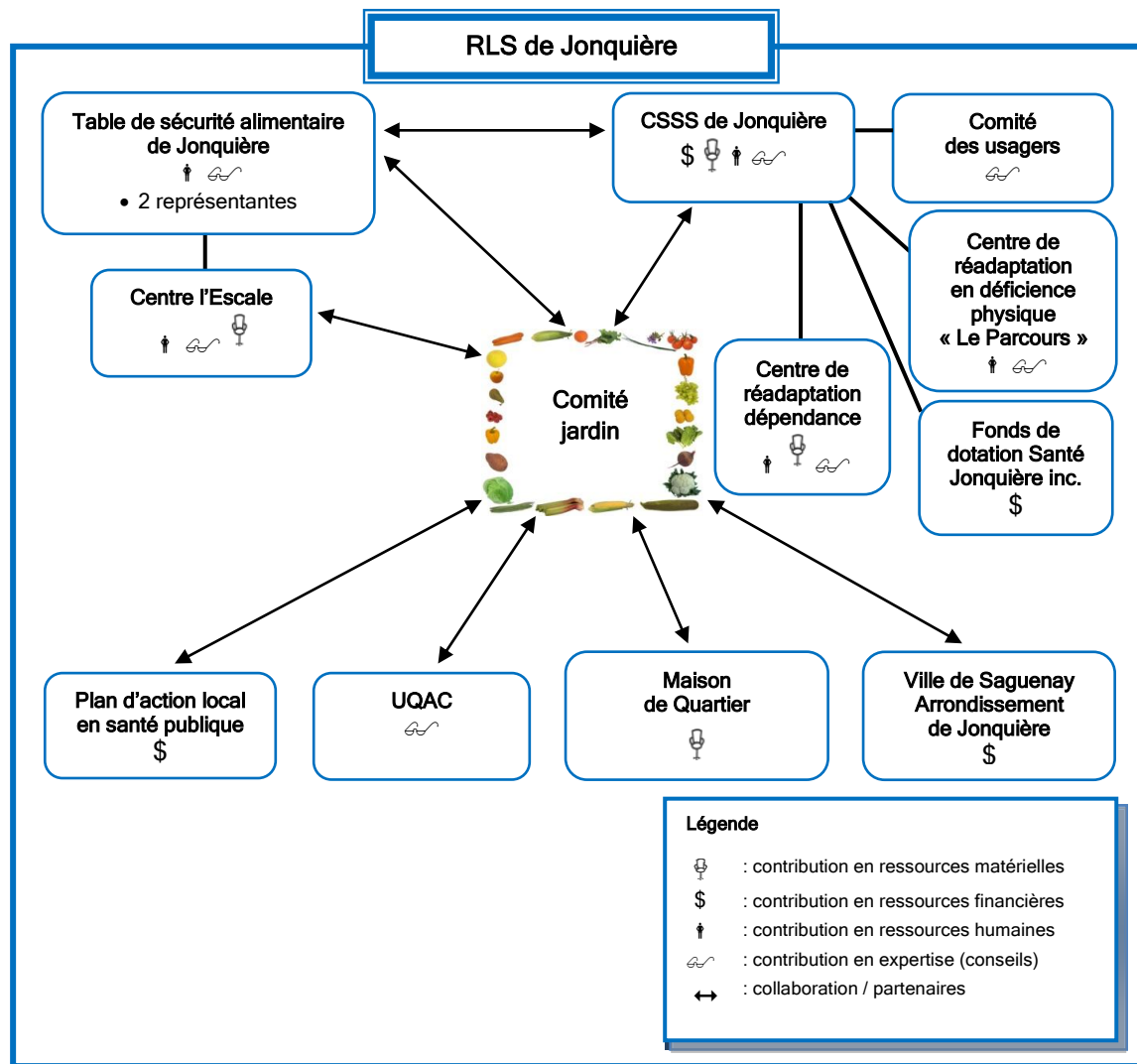
Organisation de corvées

Les gestionnaires, le personnel du CSSSJ ainsi que la population et les utilisateurs du jardin sont invités à participer ensemble à diverses tâches comme le désherbage ou le remblaiement.

Fête des récoltes

Cette célébration se déroule à la fin de la saison. Elle convie les participants, les partenaires et la population à un repas collectif et à la visite des installations. Plusieurs activités ludiques sont également proposées comme le « Jardinage pour aveugles », où les gens sont invités à jardiner les yeux bandés; ou encore la « Dégustation de mets », où les gens sont invités à savourer un mets cuisiné avec des légumes fraîchement cueillis du jardin.

4. Qui sont les partenaires impliqués dans l'initiative?



CSSS de Jonquière

Les différentes étapes de développement du projet, les plans, les devis et la surveillance du chantier ont été sous la responsabilité directe du CSSSJ, notamment du chef des services techniques et de la sécurité. Le CSSSJ s'est engagé, selon les besoins du « Jardin Citoyen » à :

- Payer les frais de préparation des plans;
- Procéder aux travaux d'aménagements du site;
- Assurer le maintien du bon état des lieux et une surveillance;
- Superviser tous les autres travaux jugés utiles dans la réalisation du développement du jardin.

Le CSSSJ est propriétaire du terrain. À l'automne dernier, il a entrepris les démarches nécessaires pour officialiser l'entente quant à l'utilisation de cet espace avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi qu'avec l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ainsi, ils cèdent au Comité jardin, et ce, pour une période minimale de dix ans, le droit d'en disposer et de l'aménager.

Le CSSSJ contribue également en ressources humaines (organisateur communautaire, écoconseillère, agentes administratives) et il offre un soutien technique (plombier, électricien, menuisier et journalier). Il a fourni l'équivalent de 700 \$ de petits matériaux.

Le CSSSJ soutient également le fonctionnement en défrayant une assurance responsabilité, en assurant les services d'entretien des espaces entourant le jardin et en fournissant aux utilisateurs du jardin les services d'hygiène et de salubrité.

Centre de réadaptation en déficience physique « Le Parcours » - CSSS de Jonquière

La chef de programmes en réadaptation déficience motrice adulte et l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive font le lien entre les besoins d'aménagement du jardin en fonction de la clientèle, les avis professionnels et le Comité jardin. Par exemple, valider la largeur des trottoirs et l'espace de dégagement requis pour les fauteuils roulants, ou le choix des équipements pour l'activité physique et les exercices.

Centre de réadaptation dépendance - CSSS de Jonquière

L'éducatrice spécialisée, intervenante en toxicomanie, est libérée afin de participer à cette initiative et aux réunions du Comité. Elle communique aux autres membres du Comité les besoins spécifiques de la clientèle du CRD. Par exemple, puisqu'un trajet est prévu sur le terrain et qu'il passe derrière le centre, elle a fait modifier certains éléments du plan initial de l'architecte afin de respecter la confidentialité de la clientèle du CRD.

Comité des usagers - CSSS de Jonquière

Le CU est représenté au Comité jardin par deux personnes à mobilité réduite, également utilisatrices du jardin. Ces personnes apportent leur expertise concernant la partie adaptée du jardin afin que celle-ci réponde aux besoins. Par exemple, avoir la bonne hauteur afin que les fauteuils entrent en-dessous des bacs ou s'assurer qu'aucun objet ne limite l'accessibilité au site.

Table de sécurité alimentaire de Jonquière

La coordonnatrice siège sur le Comité jardin depuis 2009. La TSAJ a participé aux étapes de planification et de mise en œuvre du « Jardin Citoyen ». La TSAJ, en tant que regroupement d'organismes, offre également l'expertise des organismes communautaires qui en font partie. La supervision du jardin est assurée par la coordonnatrice de la TSAJ. L'animation des rencontres et la rédaction des comptes rendus se font en alternance entre la directrice du CE et la coordonnatrice de la TSAJ.

Centre l'Escale

Il fait partie du Comité depuis 2009. Le CE a participé aux étapes de planification et de mise en œuvre du « Jardin Citoyen ». Il assume présentement la responsabilité de faire les demandes de subvention. Il dégage également des ressources humaines pour faire la supervision des participants. L'administration des budgets et le travail de comptabilité est fait par l'adjointe à la direction. Le CE a aussi prêté un de ses locaux afin de démarrer les semis pour la saison 2012.

La Maison de Quartier de Jonquière

Cette entreprise d'économie sociale fournit au jardin une diversité d'objets récupérés.

Mécanismes de coordination

Le Comité jardin supervise la réalisation du « Jardin Citoyen ». Il a un rôle consultatif et décisionnel. Les membres se réunissent environ aux six semaines pendant l'année. La fréquence des réunions est généralement plus intense à partir de janvier puisque les membres du Comité préparent le redémarrage de la prochaine saison de jardinage. De mars à juin, les membres du Comité se voient généralement aux deux semaines. Durant la période estivale, ils ne se rencontrent que lorsque nécessaire. Aucune personne n'assume officiellement la présidence.

5. Quelles sont les ressources utilisées pour mettre en œuvre cette initiative?

Les ressources matérielles

Le CSSSJ a cédé le terrain et a offert gratuitement plusieurs matériaux. *Excavation Marc Belley* a offert sa machinerie et son temps pour faire les travaux d'excavation et de remplissage de terre propre pour la culture. Cette contribution a permis à « Jardin Citoyen » d'épargner près de 20 000 \$. La terre et le transport étaient aux frais du Comité.

Les ressources humaines

Le développement du projet a été mis sous la responsabilité directe du CSSSJ, notamment du chef des services techniques et de la sécurité. Le CSSSJ a aussi dégagé un organisateur communautaire, une écoconseillère, des agentes administratives et occasionnellement, des employés du soutien technique comme un plombier, électricien, menuisier ou journalier.

Plusieurs partenaires ont délégué leur clientèle et leurs employés pour participer aux premières grandes corvées. Ces personnes provenaient du CSSSJ, du CE, d'Aide-Parents Plus et du Centre d'action bénévole.

Une équipe d'étudiants en gestion de projet de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a été consultée à la phase 3 du projet, concernant l'ajout d'équipements adaptés et la piste de béton.

Les ressources financières

La Ville de Saguenay - arrondissement de Jonquière a accordé le montant principal, soit 55 000 \$, pour permettre le démarrage du projet. Le FDSJ a apporté une contribution financière au projet. À la deuxième année d'exploitation, la Fondation Équilibre a offert une subvention de 1 000 \$. À la deuxième et à la troisième année, le PAL a offert un peu plus de 5 000 \$ pour promouvoir le jardin et la poursuite du travail. Le député du secteur a contribué financièrement au démarrage du projet en remettant 1 000 \$. Il a également sollicité ses collègues à l'Assemblée nationale, ce qui a permis d'amasser un montant total de 5 000 \$. En échange d'une commandite, l'entreprise privée *Clôture concept* a offert une réduction de près de 40 % du coût total de sa facture.

6. Quelles sont les retombées associées à la mise en place de l'initiative?

Dimensions	Avant	Après
Pour la population	<p>Accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La fermeture d'un jardin communautaire privait la population de tous ses bienfaits ▪ Peu ou pas d'endroits pour permettre aux personnes handicapées de faire des exercices et de cultiver ▪ Aucun espace extérieur n'était aménagé et disponible pour les membres du personnel du CH ▪ Les parents ont peu de moyens (infrastructures ou autres) pour jardiner avec leurs enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La population avoisinante, plusieurs sous-groupes et le personnel du CH ont maintenant accès à un jardin, dont une section est adaptée pour les personnes handicapées, à des zones de jeux pour les enfants, de détente et d'exercices
	<p>Confiance en soi et sentiment de fierté</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Certaines personnes avec des capacités physiques réduites ont perdu confiance en elles ▪ Plusieurs personnes doutaient de leur capacité à faire pousser des légumes : « C'est juste une graine, ça ne poussera pas. Je suis ici, mais je sais que ça marchera pas, je n'ai jamais rien fait de bon » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les gens sont fiers de faire pousser leurs propres légumes : « Ce midi, je mange un sandwich aux tomates. Et ce sont MES tomates! Pas celles du magasin! ». ▪ Une intervenante entend souvent « Hein! Il y a des affaires que je peux faire encore! Je suis capable! »
	<p>Alimentation / Apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La majorité des gens n'avaient pas de saines habitudes alimentaires ▪ Certains ont peu ou aucune connaissance en jardinage ▪ Plusieurs savent cuisiner alors que d'autres ne s'y connaissent pas ▪ Aucun jardin à mission éducative de ce type n'existait sur le territoire ▪ Plusieurs enfants n'aiment pas goûter certains aliments 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les utilisateurs ont développé la capacité de faire de nouveaux apprentissages ou d'approfondir leurs connaissances ▪ Plusieurs personnes sensibilisées aux bienfaits d'une meilleure alimentation développent et apprennent (ou réapprennent) à goûter certains aliments ▪ Les enfants sont davantage portés à goûter les aliments lorsqu'ils les jardinent eux-mêmes

Dimensions	Avant	Après
	<ul style="list-style-type: none"> Beaucoup d'enfants ont l'impression que les légumes proviennent de l'épicerie, déjà tout emballés 	<ul style="list-style-type: none"> Le jardin donne l'occasion de développer une nouvelle passion et de nouveaux intérêts pour le jardinage Les enfants apprennent le respect envers la culture et prennent conscience de la provenance des légumes
	<p>Socialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Beaucoup de gens vivent de l'isolement social 	<ul style="list-style-type: none"> Le jardin est un lieu de socialisation et les activités organisées ont permis à tous d'apprendre à se côtoyer
Pour la population	<ul style="list-style-type: none"> Il est fréquent de voir et même d'entendre beaucoup de jugements et de préjugés face aux personnes différentes Beaucoup de personnes à mobilité réduite sont souvent isolées ou mises à part, dû à l'infrastructure que leur situation exige La clientèle en réadaptation dépendance demeurait dans le CRD - CSSSJ, ils n'avaient pas ou peu de liens avec d'autres personnes Certaines personnes en santé mentale n'établissaient pas de liens avec les autres, car ils en étaient incapables ou étaient gênés de le faire 	<ul style="list-style-type: none"> La mixité des clientèles (déficience physique, problème de santé mentale, pauvreté, dépendance, etc.), ou la mixité des fonctions (entrepreneur, gestionnaire, intervenant, employé), ou encore la mixité des âges font du jardin un creuset pour développer la tolérance La clientèle en réadaptation dépendance se sent intégrée, elle sent qu'elle fait partie de quelque chose Les enfants apprennent à côtoyer différentes personnes Les parents viennent jardiner avec les enfants. Cela favorise le développement des liens avec les autres et devient une occasion de faire une activité avec eux
	<p>Démystification du CSSSJ</p> <ul style="list-style-type: none"> Il y avait une perception négative du secteur de la santé, beaucoup d'appréhension et de réticences à utiliser les services Certains avaient une histoire d'horreur à raconter par rapport à l'hôpital, en raison de leurs problèmes de santé mentale (ex. : contention) Beaucoup d'employés posaient un grand nombre de questions sur la justification et la légitimité de ce jardin sur ce terrain. Ils voyaient ce projet comme du financement soustrait à des services et/ou qui freine certaines réalisations 	<ul style="list-style-type: none"> Les participants du jardin ont développé une vision différente et positive, ce qui les mène à fréquenter plus aisément les services. L'hôpital n'a pas de connotation « soins » « [...] s'informent du projet et ils trouvent que c'est une belle initiative du CSSS. Et au niveau de l'image que ça donne pour le CSSS, c'est une plus-value. Les gens perçoivent bien le projet, que le CSSS s'implique » (coordonnatrice de la TSAJ) Sensibilisation du personnel et un prétexte pour aborder les déterminants sociaux de la santé. Quelques communications ont été faites dans ce sens. Les employés comprennent mieux et voient maintenant que c'est le rôle du CSSSJ de veiller sur le bien-être de la population et non seulement sur la maladie

Dimensions	Avant	Après
	<p>Saines habitudes de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour certaines personnes, avoir un horaire quotidien et une routine est un défi ▪ Dans certaines conditions (ex. : cure de désintoxication) les gens s'alimentent moins bien, ne se sentent pas en forme pour sortir dehors 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'horaire, imposé par la nature, oblige les personnes à s'occuper de leur parcelle de jardin avec assiduité et constance, ce qui favorise une meilleure organisation de leur quotidien et de leur vie ▪ Les activités permettent à la clientèle en réadaptation dépendance de manger des légumes frais et d'avoir une routine. Le CRD - CSSSJ offre des ateliers de cuisine. Ils apprennent à apprêter les légumes et en plus, de façon variée
Sur l'organisation des services	-	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certains intervenants de d'autres organismes commencent à référer leur clientèle, en raison des bienfaits dont ils entendent parler. ▪ Le jardin est venu bonifier l'offre de service du CRDP en ce qui concerne son volet jardinage
Sur le partenariat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le partenariat était peu développé ▪ Les organismes communautaires étaient peu valorisés pour leurs actions ▪ Malgré les ramifications dans la communauté avec le FDSJ, le CH n'avait pas une grande habitude partenariale ▪ En ce qui concerne les continuums de services, les liens avec les organismes communautaires se faisaient par les CLSC, qui avaient davantage l'expertise 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le travail du Comité a favorisé les partenariats, comme le mentionne l'adjoint au directeur général : « [...] avec les multiples rencontres que j'ai eues avec elles [les entreprises privées], elles sont devenues très, très, très sensibles à la population que nous allions desservir. Elles ont donc pris contact avec les besoins de la clientèle » ▪ Nouvelles actions réalisées conjointement : le Rendez-vous de la santé organisé par le CSSSJ, réunissant 7 tables intersectorielles a été offert à la population; la TASJ se fait régulièrement inviter à la Journée de la famille
Sur les pratiques des intervenants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certains intervenants (ex : travailleuse sociale, infirmière, éducatrice spécialisée) de d'autres milieux étaient réticents à utiliser les services du CSSSJ et du CH pour leur propre clientèle ▪ Plusieurs intervenants avaient peu de connaissances sur ce type d'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le rôle du CSSSJ, du CH et la perception des services de santé sont démythifiés par les clientèles utilisatrices du jardin ▪ Les intervenants du CRDP ont maintenant accès à un nouveau volet « vraie vie » : leur clientèle (réadaptation déficience physique). ▪ L'intervenante du CRD souligne la plus-value de cet outil d'intervention supplémentaire qui parfois, en sortant d'entre « deux murs » favorise des confidences ▪ Travailler dans ce genre de lieu force les intervenants à adapter leurs façons de faire et leurs techniques d'apprentissage afin de s'ajuster à chacune des personnes qui s'y trouvent

7. L'avis des partenaires et de la population au regard de cette initiative

CSSS de Jonquière

Ce qui rend « Jardin Citoyen » unique selon l'écoconseillère du CSSSJ, c'est son caractère multidimensionnel et ses objectifs variés et complets :

« Par exemple, avoir des cabanes pour chauves-souris, car elles mangent les insectes, avoir de la signalisation pour que les gens [s'orientent]. Donc, quand tout va être en place, ça va être très, très pédagogique, en même temps que ludique avec les sentiers et équipements pour s'entraîner ».

L'adjoint au directeur général va dans le même sens que l'écoconseillère. Il illustre sa pensée en décrivant le jardin pédagogique pour les enfants :

« Il vise à briser le cycle infernal de la pauvreté. Cela permet donc à des enfants, déjà en très bas âge, de pouvoir prendre contact avec la terre et de voir qu'ils peuvent faire pousser des choses, qu'ils peuvent créer des choses de leurs mains, qu'ils apprennent déjà que ça existe, que c'est possible. Ce sont donc des enfants et des parents qui se valorisent [...]. Et il s'est rajouté des garderies avoisinantes [...]. En fait, nous correspondions bien à toutes les dimensions du développement durable [...] ».

Le chef des services techniques et de la sécurité du CSSSJ dit que la plus grande fierté du « Jardin Citoyen » est d'avoir rendu accessibles des espaces de jardinage et des espaces extérieurs aux personnes vivant avec un handicap physique.

Centre l'Escale

La directrice du CE pense que « Jardin Citoyen » est un concept novateur et unique. Elle souligne que depuis le début, cette initiative a constamment évolué, les idées étant toujours au rendez-vous pour parfaire et bonifier l'offre. Cette initiative a été créée de toutes pièces et elle croit qu'il n'y en a pas d'autre au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ni même au Québec.

Elle pense également que « Jardin Citoyen » est rassembleur pour les partenaires, mais aussi pour les différentes clientèles. Le Comité jardin poursuit l'objectif de développer une microsociété, de réunir des clientèles variées sans pour autant :

« [...] dire que ce sont tous des gens qui sont pauvres, qui ont tous des difficultés sociales et des difficultés en santé mentale. »

« Jardin Citoyen » a réuni les partenaires autour d'une même initiative. Ces partenaires, rencontrés, pensent que cette expérience est un exemple éloquent d'une réussite collective et d'une réponse concertée et solidaire à un besoin de la communauté.

Comité des usagers

« Jardin Citoyen » a fait une grande place aux personnes vivant avec un handicap physique. Un membre du CU va dans le même sens que le chef des services techniques et de la sécurité du CSSSJ lorsqu'il affirme que :

« C'est un des projets les plus ouverts, les plus sensibilisés à nous donner l'accès à 100 %. »

Il précise que le Comité a travaillé fort pour leur assurer l'accessibilité au jardin :

« Dans les discussions, nous participions à 100 %, nous apportions des points et suggestions. Il y a eu modifications. C'est la 1^{re} fois que je travaille avec une équipe qui est ouverte à ce point. Car, il faut aller chercher des subventions pour pouvoir faire ça [...]. Ils sont vraiment à l'écoute. Nous n'avons pas à les convaincre. Ils sont convaincus que nous avons notre place. »

Effet levier de « Jardin Citoyen »

Un consensus se dégage parmi les principaux acteurs de cette initiative; « Jardin Citoyen » produit un effet de levier dans la vie des personnes qui le fréquentent. L'adjoint au directeur général explique que l'*empowerment* était partie intégrante des objectifs initiaux :

« Valoriser une clientèle qui en a drôlement besoin [...], qu'ils réalisent quelque chose et de voir qu'ils en sont capables, [...] Et à partir de là, [qu'ils puissent] prendre leur vie en main. »

Pour l'intervenante du CRD, le jardin est une occasion et un lieu différent pour aborder le sujet de la consommation avec ses clients, qui prennent quelques fois conscience qu'ils ont moins d'intérêt à consommer. Elle observe parfois des retombées remarquables :

« Il va faire du vélo alors qu'avant, la seule priorité était la consommation. »

Alors que d'autres de ses clients lui disent : « Je vais m'en faire un jardin! ». Elle conclue que ses clients développent un intérêt qui leur donne le goût de faire des choses, qui les aide à trouver des nouvelles passions.

Par ailleurs, pour l'une des utilisatrices, les retombées vont bien au-delà de la réadaptation physique. Elle rapporte qu'avant, une autre utilisatrice parlait beaucoup de ses douleurs et de ses maladies. Maintenant, quand elles jasant, elles parlent du jardin.

Le chef de programmes du CRDP pense que le jardin est motivant pour la clientèle :

« [...] c'est concret, donc nous pouvons travailler beaucoup d'habitudes de vie [...]. Le jardinage ne rejoint pas tout le monde, mais ce qui rejoint tout le monde, c'est de sortir à l'extérieur et d'être capable d'y aller. »

Les gains et les bienfaits sont probablement aussi variés que le nombre de jardiniers. L'un des aspects les plus importants selon l'adjoint au directeur général, c'est de :

« Ne plus avoir le mépris de soi et être capable de croire en soi, c'est probablement le plus grand gain de « Jardin Citoyen » [...] beaucoup plus que les kilos de légumes qui en sortent [...] »

8. Quelles leçons pouvons-nous tirer de la mise en place de cette initiative?

Y croire

Lorsque les membres ont commencé à travailler sur le concept, la directrice du CE précise que les idées émergeaient aisément : « Et là, nous nous sommes mis à rêver! ». L'organisateur communautaire du CSSSJ raconte que :

« Si vous me demandez si le jardin est comme je l'avais imaginé, je vais vous répondre qu'il est plus beau. Parce qu'au départ, nous avions une idée et nous nous sommes permis de rêver. »

Le rêve stimule la motivation, la mobilisation et l'implication des organismes partenaires.

L'organisateur communautaire se questionne et cherche à savoir pourquoi cette initiative a fonctionné : « C'est parce que l'on y croyait tous ». Il précise que l'initiative a également reçu un bon accueil et qu'il a été bien compris par les partenaires et la communauté. Chacun percevait dans cette initiative une réponse à un besoin ou à une préoccupation, et ce, à différents niveaux.

Un défi important a été de convaincre les gestionnaires des bénéficiaires de l'initiative en termes de santé populationnelle, et que les étapes et objectifs étaient atteignables. Selon l'adjoint au directeur général, l'importance accordée par le directeur général du CSSSJ à la responsabilité populationnelle et à cette initiative a été l'un des facteurs essentiels.

Surmonter les contraintes financières

Un des plus grands défis de cette initiative a été de surmonter les contraintes financières, car selon l'organisateur communautaire, la culture actuelle du domaine de la santé et de services sociaux est de produire des résultats tangibles et rapides. L'adjoint au directeur général poursuit en précisant que :

« La patience dans les résultats, c'est quelque chose dont le ministre de la santé devrait dire régulièrement [...] la responsabilité populationnelle est importante, mais en même temps, il s'attend à des résultats rapidement, et pas de déficit [...] on devrait avoir l'obligation de se créer comme une enveloppe identifiée responsabilité populationnelle et qui devrait servir uniquement à des projets novateurs [...] »

Stratégies de gestion adaptées à l'initiative

Les membres du Comité ont développé des stratégies de planification adaptées au contexte unique de cette initiative. Ainsi, le Comité préparait la phase suivante dès qu'une phase était aboutie. La directrice du CE donne l'exemple de la recherche de subventions qui est un processus long et souvent complexe :

« Il faut souvent être un an à l'avance pour y arriver [...] C'est un super beau projet qui intéresse beaucoup de monde, qui n'est pas dur à vendre, mais en même temps, on se tire les cheveux parce que c'est beaucoup de recherche de subventions, avec tous les petits côtés techniques avec lesquels nous sommes peut-être moins familiers et qu'il faut justifier [...] »

Freiner les idées abondantes, faire des choix et des compromis et repousser certaines actions à plus tard sont également des stratégies mises en place par le Comité jardin. Il faut accepter que ce type d'initiative se développe sur une longue période de temps, et que tout ne peut se réaliser dans la même année.

Partenariat de qualité

Dès le départ, l'initiative a pu compter sur des partenaires expérimentés et des organisations reconnues dans le milieu pour leur implication. L'alliance entre les partenaires en fût facilitée. L'adjoint au directeur général précise que ce groupe de travail avait également des ramifications un peu partout, notamment auprès du conseil d'administration du CSSSJ, de l'UQAC, du Cégep de Jonquière, du conseil d'arrondissement de Jonquière, ainsi que des élus tant municipaux, provinciaux que fédéraux. Des partenaires importants et une banque de ressources assez extraordinaires, souligne-t-il.

Une structure de travail claire et bien définie facilite également le travail en partenariat. L'initiative a été bien expliquée et comprise par les partenaires. Ces derniers ont été régulièrement informés de la progression de l'initiative.

Recherche de consensus

Travailler en multidisciplinarité est fort enrichissant, par l'apport des différentes expertises, il peut cependant apporter son lot de défis. Ainsi, certaines valeurs peuvent être confrontées. À titre d'exemple, la directrice du CE parle des échanges autour du développement durable. Pour certains, il est coûteux et beaucoup de choses pourraient être faites avec les montants accordés. Il faut donc concilier les deux mondes. Elle rajoute que de bonnes discussions, même si chacun ne partait pas du même point de vue, ont mené à ce qui est le mieux pour tous.

Selon l'organisateur communautaire :

« Il faut avoir déjà une vision prédéterminée, mais aussi de la façon de faire [...]. Il ne faut pas nécessairement travailler avec des buts, des objectifs, des moyens et des résultats. Le processus est autant, sinon plus important que le résultat. »

Selon lui, il importe que les acteurs veillent à ce que la démarche soit constructive pour faire en sorte que tous s'y sentent bien et pour s'accorder du temps de réflexion.

Résistance du milieu face à l'initiative

Tous les acteurs rencontrés ont soulevé le fait que des préjugés et de la suspicion au sujet de l'initiative avaient été entendus de la part des employés du secteur de la santé. La stratégie adoptée pour contrer cette résistance a été de les informer. Des bulletins d'information ont été rédigés et leur ont été distribués. Les renseignements portaient notamment sur la provenance du financement, soit une information fondamentale à transmettre en période de restrictions budgétaires. Cela a eu pour effet de rassurer les gens sur la provenance des fonds. Les bulletins présentaient également les diverses activités offertes au jardin.

Être à l'écoute de la population

Comme le mentionne la coordonnatrice de la TSAJ, l'écoute active des usagers a été un facteur de succès de « Jardin Citoyen » :

« Il faut vraiment aller voir le besoin de la clientèle [...], poser directement la question aux utilisateurs, ce qu'ils ont réellement besoin et adapter le programme en fonction des besoins énoncés. Et parfois, ils vont nous dire ce que nous ne voulons pas entendre [...]. C'est là l'essentiel de l'apprentissage que je tire de ce beau projet. »

Le travail en comité

Par ailleurs, il importe que les rôles et responsabilités de chacun soient explicitement définis. Tous sont d'accord pour dire que la créativité, l'engagement, l'implication et la vision des membres du Comité sont nécessaires pour le succès d'une telle entreprise, mais il importe également que les partenaires n'aient pas peur de s'engager. Selon l'organisateur communautaire, la complémentarité des membres importe également :

« Chacun amène sa pièce du casse-tête et là, on y fait une petite place pour que les pièces s'emboîtent [...] »

Un seul regret : ne pas avoir mis en place l'évaluation

Bien que les acteurs soient en mesure d'identifier les multiples retombées positives, ils mentionnent qu'une évaluation de la démarche aurait pu être prévue dès le départ.

« Nous avons tellement été pris dans l'action rapidement, nous avons tellement été dans le rêve du projet! » (l'organisateur communautaire)

Les indicateurs auraient été un outil pour démontrer les retombées de l'action sur les déterminants de la santé, même si ceux-ci sont difficiles à quantifier et à mesurer.

9. Les suites de l'initiative

Depuis peu, d'autres jardins pédagogiques se développent en région. Les comités de ces jardins en devenir font souvent appel à l'expertise du Comité jardin.

Pour « Jardin Citoyen », plusieurs développements sont envisagés au fil des prochaines années. En voici quelques exemples :

- Installer une toilette à la fois adaptée pour les personnes handicapées et écologique. Le coût de ce projet est évalué à 25 000 \$ et devra tenir compte, entre autres, des normes du MSSS puis des politiques du CSSSJ.
- Acheter un composteur industriel fait également partie des projets du Comité. Cela équivaut à une facture d'environ 100 000 \$.
- Développer l'employabilité en développant de nouveaux plateaux de travail comme des serres, un composteur industriel, une épicerie communautaire pour la vente de légumes.
- Développer un parcours adapté comme outil de réadaptation en déficience sensorielle et physique.
- Aménager un sentier qui ferait le quadrilatère autour du CSSSJ et où les gens pourraient y faire de la marche rapide (ou lente) en toute sécurité.
- Planter des arbres fruitiers qui, en plus de fournir des fruits comestibles, deviendraient un autre prétexte pour faire des exercices.
- Bonifier l'offre d'ateliers de cuisine.

- Poursuivre la diversité de clientèle et d'offre d'ateliers.
- Ajouter des jeux d'eau pour les enfants et les familles.
- Rechercher de nouveaux partenaires.
- Recruter deux personnes âgées pour se joindre au Comité jardin.
- Intégrer de nouvelles clientèles comme les personnes autistiques.

Le Comité est confiant. « Jardin Citoyen » est viable à long terme selon le directeur général du CSSSJ. Il croit fermement que « Jardin Citoyen » appuie les efforts du CSSSJ, au plan de la santé publique, du maintien et de l'amélioration de la santé de la population en agissant directement sur les déterminants de la santé et en permettant à plusieurs participants une reprise de pouvoir personnel. Il ajoute :

« C'est avec plaisir que nous nous sommes engagés dans ce projet dans le cadre de notre mission, de notre responsabilité populationnelle et de notre partenariat au sein du réseau local de services de Jonquière. »

10. Les ressources mises à contribution pour la documentation

- Entrevue avec l'adjoint au directeur général du CSSS de Jonquière;
- Entrevue avec un organisateur communautaire du CSSS de Jonquière;
- Entrevue avec une écoconseillère du CSSS de Jonquière;
- Entrevue avec la chef de programmes en réadaptation déficience motrice adulte et URFI du CSSS de Jonquière (CRDP);
- Entrevue avec le chef des services techniques et de la sécurité du CSSS de Jonquière;
- Entrevue avec la directrice du Centre l'Escale de Jonquière;
- Entrevue avec la coordonnatrice de la Table de sécurité alimentaire de Jonquière;
- Entrevue avec une éducatrice spécialisée et intervenante en toxicomanie du CSSS de Jonquière (CRD);
- Entrevue avec deux représentantes du comité des usagers du CSSS de Jonquière, dont l'une est également la responsable de ce comité et fait partie du Comité jardin;
- Entrevue avec deux utilisatrices du jardin adapté.

Pour en savoir plus sur l'OQRLS,
veuillez communiquer avec nous
aux coordonnées suivantes :

819 780-2220, poste 45700

infooqls.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca

Remerciements

L'équipe de l'OQRLS tient à remercier les personnes suivantes d'avoir participé à la documentation de cette initiative :

Marie-Andrée Bergeron, Yves Blackburn, Régine Boudreault, Marie-Josée Dallaire, Pierre Gagné, Pierre-Julien Giasson, Régis Harvey, Martine Lafond, Patricia Lavoie, Danielle Leboeuf, Hélène Tremblay, Johanne Tremblay.

Rédaction

Nathalie Gosselin, courtière de connaissances, CSSS-IUGS (Sherbrooke)
Suzanne Deshaies, courtière de connaissances, CSSS de Bordeaux-Cartierville — Saint-Laurent-CAU

En collaboration avec

Marie-Ève Nadeau, responsable des communications, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Mise en pages et révision linguistique

Valérie Plante, technicienne en administration, CSSS-IUGS (Sherbrooke)
Élisa Normandin, stagiaire, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

ISSN : 1923-5895 (version imprimée)

ISSN : 1923-5909 (version PDF)

La reproduction des textes est autorisée et même encouragée, pourvu que la source soit mentionnée.

© Centre de santé et de services sociaux - Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, Observatoire québécois des réseaux locaux de services, 2014